

MM. D. et J. Sadlier ont eu la politesse de nous envoyer un exemplaire de la Journée du Chrétien et de la neuvaïne en l'honneur de St. François Xavier qu'ils viennent de publier et qui sont annoncés dans nos colonnes d'annonces, nous leur offrons nos sincères remerciements et pouvons sans crainte leur prédire un grand et prompt débit des quelques centaines d'exemplaires qu'ils ont de ces deux ouvrages. La Journée du Chrétien est remarquable par la beauté de l'impression ainsi que du papier. La doctrine est aussi très bonne, la reliure fort élégante et les gravures d'une grande délicatesse. Cet ouvrage porte l'approbation de NN. SS. l'Archevêque de Québec et l'Evêque de Montréal, et contient un choix de prières tout à fait judicieux. Le prix, nous dit-on, en est fort modique; il en est de même de celui de la neuvaïne en l'honneur de St. François-Xavier. — Voir l'annonce.

ARRIVÉE DE L'HIBERNIA.

Une Dépêche Télégraphique en date du 5 courant annonce l'arrivée à Boston du *Caledonia* la veille au soir, avec des nouvelles de 15 jours plus récentes. La fleur de l'opium était à 29c et 30c; le blé blanc du Canada par lbs. était à 7c. 6d. et Sc. 6d.

MEXIQUE.—Les nouvelles du Mexique portent que la ville de Guayamas a été prise par les Américains le 20 octobre sans résistance. On parle d'une intervention et de secours Européens, d'une autre part; on ajoute que Santa-Anna vient d'être nommé dictateur.

NOUVELLES D'EUROPE.

ROME.—Le *Diario* du 13 novembre contient ce qui suit: "On lit dans le numéro 65 de la *Patria* (Florence) les paroles relatives à la démission que l'on annonce avoir été donnée par le cardinal Ferretti, secrétaire d'Etat. Il est vrai que depuis quelque temps cet excellent ministre ne cesse de prier Sa Sainteté afin qu'elle daigne lui accorder la démission de la charge dont il a été revêtu. Sa santé, qui ne lui permet pas de rester toute la journée sans faire de mouvement, est le seul motif qui le porte à demander sa retraite. Cependant il restera encore un peu de temps au ministère. "Le même journal parle aussi d'une façon très-défavorable de monsieur Savelli, qui vient d'être nommé gouverneur de Rome. Pour répondre à cela, nous ne ferons qu'ajouter en témoignage les sept provinces qu'il a jusqu'ici gouvernées, et qui se louent hautement de sa probité, de sa perspicacité et de son amour pour la chose publique, qualités qui ont toujours assuré le succès à son administration. Nous tenons pour certain que, placé désormais dans un poste plus éminent, il saura donner un démenti encore plus éclatant aux calomnies de ses ennemis. "Le même journal affirme qu'un personnage haut placé aurait fait connaître au Saint-Père quelles sont les idées pacifiques du comte Pierre Ferretti. Nous pouvons déclarer hardiment qu'aucune personne n'a jamais employé la persuasion ou la dissuasion auprès de Sa Sainteté à l'égard d'un homme dont tout le monde connaît les excellentes qualités de cœur et d'esprit."

FRANCE.—Nous lisons dans le *Siècle*: "Le prince de Montfort, fils de Jérôme Napoléon, vient d'arriver à Paris. Le prince Jérôme est attendu lui-même en France, où il rentre avec l'autorisation du gouvernement. Il est des actes si simples et réclamés par l'opinion publique avec une telle persistance et une telle unanimité, qu'on est embarrassé pour les louer lorsqu'à la fin ils s'accomplissent. Cependant, comme il n'est guère dans les habitudes du gouvernement actuel de déférer au vœu de l'opinion, et qu'il a dû, à coup sûr, se faire un effort pour tenir les engagements contractés à la dernière session, il faut lui en savoir gré. Nous le félicitons donc d'avoir rendu, quoique tardivement deux bons Français à leur patrie et de n'avoir pas refusé plus long-temps l'hospitalité de la grande capitale au frère et au neveu de l'empereur."

—M. l'abbé de Garsignies, nommé à l'évêché de Soissons par ordonnance royale du 18 novembre, est arrivé à Paris. On espère que les informations du digne successeur du vénérable Mgr de Simon y pourront avoir lieu durant cette semaine, de manière à parvenir à Rome pour le prochain consistoire. Les deux ordonnances qui pourraient en ce moment à la vacance des deux sièges de Carcassonne et de Soissons, ont été l'une et l'autre signées au château de Saint-Cloud le 18, et non pas le 16 novembre, ainsi que nous l'avons d'abord annoncé par erreur.

—Les obsèques de M. le comte Bresson, ambassadeur de France à Naples, ont eu lieu samedi à l'église de Notre-Dame-de-Lorette. L'autorité ecclésiastique a permis que les honneurs de la sépulture chrétienne lui fussent rendus, après avoir obtenu l'assurance que sa mort devait être attribuée à un accès d'aliénation mentale.

—Par ordonnance royale du 13 des cemois, M. Louis-François Euphémie Gauguin, secrétaire particulier de M. l'évêque de Bayeux, a été autorisé à porter la décoration de chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre, qui lui a été conférée par un bref de S. S. le Pape Pie IX, en date du 25 juin dernier.

M. Gauguin était digne de cette haute faveur par sa piété, son attachement profond au Saint-Siège, et les services importants qu'il rend depuis vingt ans au diocèse de Bayeux.

LETTRE DE MGR. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS A. M. L'ABBÉ MIGNÉ. Saint-Germain, le 10 novembre 1847. Je suis heureux, Monsieur l'abbé, de la soumission que vous exprimez par votre lettre du 7 de ce mois, à mon mandement du 20 août et à ma lettre pastorale du 29 octobre. Je crois que votre déclaration a été sincère, et que vous n'avez eu à vous reprocher, antérieurement au 20 août, qu'un défaut de vigilance sur votre journal. Convaincu que vous veillerez désormais avec soin sur sa composition, je lève la défense que j'ai faite de le rééditer et de s'y abonner.

Quant à votre *Bibliothèque catholique*, vous ne pouvez douter que je n'approuve à une œuvre destinée à reproduire d'excellents livres à un prix modéré. Recevez, Monsieur l'abbé, l'assurance de mon affectueux attachement.

† DENIS, archevêque de Paris.

BELGIQUE.—Le très-révéré et respectable M. J.-M. Chevillat, prêtre, bachelier de l'ancienne université de Louvain, et ensuite président du séminaire de Warming en Hollande, est mort à Malines, sa ville natale, le 18 de ce mois, dans la 65e année de son âge, muni des sacrements de l'Eglise. Prêtre vertueux, instruit et charitable, il a emporté avec lui les regrets de ses nombreux amis, et de tous ceux qui l'ont connu.

ESPAGNE.—Toutes les affaires étaient suspendues le 19 de ce mois à Madrid, à l'occasion de la fête de la reine. Il y a eu au baise-main dans la journée et grand bal le soir au palais. La veille, la reine avait été chassée au Prado. Madame la duchesse de Valence est arrivée le même jour à Madrid.

On annonçait pour le 20 une discussion intéressante à la

chambre des députés sur la demande de communication de pièces faite par la commission d'enquête et d'investigation. La reine Isabelle a ouvert en personne, le 15 novembre, avec les formalités ordinaires, la session des cortès espagnoles. Pendant la cérémonie, le roi-époux occupait un fauteuil à la gauche du trône.

Le discours de la couronne est beaucoup plus satisfaisant par ce qu'il promet pour l'avenir que par ce qui existe en réalité dans le présent. Ainsi, la jeune reine annonce que les négociations pendantes avec la cour de Rome "approchent d'un heureux terme." Si sur tous les points de la Péninsule on ne jouit point actuellement d'une tranquillité inaltérable et d'une prospérité croissante, il y a lieu d'espérer que très-prochainement toutes les provinces jouiront de ce bienfait, "grâce à l'énergie prudente du gouvernement, à la coopération des cortès et aux efforts de l'armée."

—La *Gazette de Madrid*, du 19 novembre, contient un décret par lequel Sa Majesté accorde leur grâce à tous les individus qui auraient été condamnés à une peine n'excédant pas deux années d'emprisonnement ou de présidence. Pour les condamnés pour cause purement politique, ce terme s'étend à quatre années.

BAVIÈRE.—Le gouvernement bavarois, qui tend de toutes ses forces à éliminer le clergé catholique de l'instruction publique, ne s'est pas contenté d'une première publication par laquelle il appelait les instituteurs laïques à concourir aux emplois de professeurs dans les universités et les lycées, les assurant qu'ils n'auraient rien à craindre de la concurrence des ecclésiastiques. Par un nouveau rescrit ministériel, émis sur un ordre du roi, les cinquante années nécessaires pour avoir droit à une pension de retraite, ne datent plus, comme auparavant, du jour de l'ordination des prêtres, mais du jour de leur nomination effective à quelque emploi dans l'instruction publique. Cette nouvelle mesure doit nécessairement détourner les ecclésiastiques d'entrer dans cette carrière, puisqu'il leur devient à peu près impossible d'atteindre l'âge requis pour obtenir sur la fin de leurs jours une modique pension.

BADE.—Les baptistes, qui s'intitulent néo-baptistes, ayant présenté une pétition au gouvernement pour obtenir la permission de supprimer le baptême des enfants qu'ils prétendent illégitime et nul, leur demande a été rejetée. Cette secte est encore peu nombreuse dans le grand-duché et ne prédomine que dans deux communes. Il en est tout autrement en Prusse et dans l'Allemagne septentrionale, où depuis quelque temps elle s'est prodigieusement répandue.

PRUSSE.—On écrit de Berlin, le 18 novembre: "Hier, la cour criminelle de Berlin a interrogé les cinq derniers accusés dans l'affaire de l'insurrection polonoise, et après avoir entendu le réquisitoire contre ces accusés et leur défense, elle a déclaré clos les débats de ce grand procès et a remis le prononcé de l'arrêt à un jour qui sera fixé ultérieurement."

"A cette dernière audience, qui était la soixante-onzième assistaient tous les accusés détenus, dont le nombre est de 194. Le nombre total des accusés est, comme on le sait, de 254, dont 60 ont été remis provisoirement en liberté, les uns parce que le ministère public a abandonné l'accusation à leur égard, les autres sous cautionnement, parce qu'il ne s'élevait contre eux que des charges peu graves."

—On nous écrit de Cologne: "Toute la population catholique de nos provinces rhénanes a éprouvé une vive joie en apprenant de Berlin que le roi, appréciant la justice des réclamations du Saint-Siège à l'égard des fonds de dotation assignés à l'Eglise catholique de Prusse et les forêts de l'Etat, a décidé que l'article du concordat qui stipule cette garantie hypothécaire recevrait incessamment sa pleine exécution."

VENISE.—L'ouverture du congrès des savants italiens, à Venise, a eu lieu le 15 septembre sous d'assez tristes auspices. Le prince Charles-Lucien Bonaparte, fils du prince Lucien, avait été élu président de la section de physiologie animale et d'anatomie comparée. En prenant possession du fauteuil, il a prononcé un discours dans lequel il a fait quelques allusions à l'état actuel de l'Italie et donné quelques éloges au Pape Pie IX. Il a reçu, dans la nuit, l'ordre de quitter Venise.

La ville est encombrée d'Allemands; mais, après le départ du prince Bonaparte, il n'y est pas resté un seul savant des Etats-Romains. L'Académie des beaux-arts a décerné samedi, comme il suit, les grands prix de peinture.

Premier grand prix à Jules-Eugène Lenepveu, d'Angers (Maine-et-Loire), âgé de 28 ans, élève de M. Picot. Second grand prix à M. Paul-Jacques-Aimé Baudry, de Bourbon-Vendée (Vendée), âgé de 19 ans, élève de M. Drolling.

TOSCANE.—La *Patria* de Florence, du 18 novembre, publie les nouvelles suivantes: "L'ex-duc de Lucques, qui se trouve à Massa en ce moment, a dit avoir remis entre les mains de l'Autriche le sort de Pontrelini, pour que cette puissance en fasse ce que bon lui semblera, soit qu'elle cède cette ville à la Toscane, soit qu'elle s'en empare."

"Il y a eu à Massa trois arrestations.—Les troupes moldaves se concentrent vers Massa et évacuent la Lunigiana. "La flotte française a fait voile du golfe de la Spezzia pour Gènes."

—Nous apprenons de Versovie que le 3 novembre, le comte Bloudoff y est arrivé venant directement de Naples, où il s'était rendu en quittant Rome. La négociation dont il se trouvait chargé relativement à la situation de l'Eglise catholique en Russie, et particulièrement dans le royaume de Pologne, devait nécessairement échouer devant la continuité de la tyrannie religieuse que l'empereur exerce sur ces sujets polonais. Le nouveau code criminel publié pour ce royaume, et qui doit être mis à exécution à dater de la nouvelle année, est parti en termes formels qu'il sera libre à chacun de renoncer à sa confession pour s'agréger à l'Eglise gréco-russe, mais que si quelque membre de cette Eglise s'en sépare pour s'agréger à une autre communion, il sera d'abord envoyé pour deux années sur la ligne du Caucase, et exposé à toutes les chances de cette guerre si meurtrière; et s'il y survit, qu'il sera enfermé dans un monastère gréco-russe jusqu'à ce que, reconnaissant son crime, il soit rentré dans l'Eglise orthodoxe. Ces dispositions si cruelles avaient déjà été insérées, avec la sanction impériale, dans le code criminel qui va régir la Pologne, lorsque M. Bloudoff recevait sa mission pour Rome. Par ce fait, on peut juger de la sincérité des instructions dont ce ministre était pourvu, lorsqu'il paraissait chargé de porter au souverain Pontife des paroles de pacification.

UN ACCIDENT ET DU DÉVOUEMENT.—La ville d'Eymoutiers vient d'être le théâtre d'un cruel événement qui a jeté la consternation parmi tous ses habitants. Une tannerie située sur la Vienne présentait des dégradations qui faisaient craindre pour sa solidité. Le propriétaire de cette usine s'était empressé de porter remède à un pareil état de choses, et samedi il présidait lui-même aux travaux de dix-huit ouvriers

occupés aux réparations qui devaient assurer la consolidation du bâtiment. Par un hasard providentiel il aperçut des moutons au milieu d'une de ses propriétés et courut pour les en chasser. Presque au même instant un ouvrier aperçut une large crevasse se former à la toiture, et jette aussitôt le cri d'alarme. Guidé par l'instinct naturel de la conservation, il s'élança à son tour à l'extérieur et se mit à couvert sous une porte avec un enfant qu'il trouve entre ses jambes. Mais une effroyable avalanche de matériaux de toute espèce, de bois, de tuiles, de pierre, venait de fondre sur les ouvriers à qui il avait été impossible de fuir. Le plus grand nombre n'avait éprouvé que de légères contusions, mais quatre d'entre eux étaient atteints mortellement. Parmi ces derniers, trois étaient de pauvres artisans, pères d'une nombreuse famille. L'autre, jeune conscrit de la classe de 1847, devait, sous peu de jours aller rejoindre son régiment.

La presse a la pénible mission d'enregistrer dans ses colonnes les coups terribles portés journellement à la faible humanité. Par une heureuse compensation, elle doit aussi honorer, en les faisant connaître, les actes de vertu et de courage qui éclatent dans les calamités publiques. C'est donc un devoir pour nous de mentionner la belle conduite de M. l'abbé Raymond, prêtre d'Eymoutiers. Cet ecclésiastique s'est précipité avec un entraînement indécible, sous les débris encore chancelants de l'édifice en ruine. Atteint presque aussitôt par la chute d'une solive qui lui déchira les reins, l'épaula mutilée par la pénétration d'un clou, M. l'abbé Raymond n'en a montré que plus d'ardeur. Halétant, ensanglanté, il est parvenu à atteindre ceux qu'il cherchait, et profitant du reste de vie de l'un d'eux, il a pu le bénir et l'absoudre. Un pareil trait est au-dessus de tout éloge. Du reste, cet ecclésiastique n'est pas à son coup d'essai en fait d'actes de dévouement. On assure que, dans d'autres circonstances, M. Raymond a déjà sauvé au péril de ses jours deux ou trois personnes en danger de mort.

M. l'abbé Raymond, malgré les graves accidents dont il a été la généreuse victime, est en ce moment hors de danger.

CORRESPONDANCES.

REÇU DE M. J. G. St. François, lettre et remise; merci pour le tout. M. P. P. Ste. Anne de la Pocatière, lettre et remise; une réponse dans quelque temps. M. L. Ste. Elizabeth, lettre et remise pour un autre; merci.

NAISSANCES.

En cette ville, le 29 ult. la Dame de M. J. R. Giroux, a mis au monde une fille. Au Sault-au-Récollet, le 2 du courant, la Dame de M. Siméon Giroux, a mis au monde un fils. A Québec, le 29, la Dame de J. Neilson, Ecr., fils, a mis au monde une fille.

DÉCÈS.

A L'Assomption, le 31 décembre dernier, à l'âge d'environ 54 ans, Henri Valote, Ecr. Notaire, natif de Dijon, en France, d'une pleurésie de six mois qu'il a supportée, avec une résignation tout-à-fait chrétienne. Il laisse une jeune épouse et 2 enfants en bas âge.

LIVRES NOUVEAUX.

IL vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant les Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandeurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins de six-cent trente-huit pages, illustrées de douze gravures sur acier.

—Aussi.— Une nouvelle et jolie édition de la NEUVAINE EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent. D. ET J. SADLIER, No. 179, rue Notre Dame Montréal.

CHATELAIN DE MONTRÉAL A LACHINE.

TRANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les Passagers (excepté le Dimanche) entre MONTRÉAL ET LACHINE, à commencer de JEUDI le 25 novembre, comme suit:

Table with 2 columns: Destination (De Montréal, De Lachine) and Departure times (8 1/2 heures, 11 1/2 heures, 3 1/2 heures, etc.).

Table with 2 columns: Class (PREMIÈRE CLASSE, DEUXIÈME CLASSE, TROISIÈME CLASSE) and Price/Details (A Lachine, 1c. 10d., etc.).

Les passagers partant de Montréal à 8 1/2 heures arriveront pour les bateaux de Beauharnais et de l'Ottawa, et ceux qui partiront de Montréal à 11 1/2 heures arriveront pour les bateaux du Haut-Canada. Montréal, 7 novembre 1847.

THÉOPHILE HAMEL, PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOUTANGER, Rue Notre-Dame. Ses Études de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 HEURES A. M. jusqu'à 4 HEURES P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

Perdu.

Un portefeuille rouge contenant de l'argent et des lettres, a été perdu depuis le 17 courant entre Montréal et Yamachiche. On promet une bonne récompense à celui qui le trouvera et qui le remettra au Bureau des Melanges, aussitôt qu'il l'aura trouvé.

AVIS.

ON demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTRICE pour enseigner le français dans un des arrondissements de la paroisse du SAULT-AU-RÉCOLLET. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franchises de port, aux Commissaires du lieu. Sault-au-Récollet, 16 décembre 1847.

PETIT TRAITÉ DE GRAMMAIRE ANGLAISE, A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES, PAR CHS. GOSSELIN

Maintenant sous Presse dans l'atelier du Journal de Québec. Ce petit livre qui a obtenu des paroles d'approbation des juges compétents et qui est un travail utile et consciencieux, rencontrera indubitablement l'encouragement du public et de ceux qui sont spécialement chargés de veiller à l'enseignement élémentaire, tels que les commissaires d'école et les instituteurs. M. Gosselin est avantageusement connu à Québec, par des études substantielles, des talents lucides et surtout par son ingénieux "tétragraphe à cloches," dont on a bien pu constater la praticabilité sans porter atteinte au mérite de l'invention et à l'habileté de l'inventeur à le défendre. Ce dernier fait n'a pas eu rapport avec la grammaire anglaise, mais il sert à faire connaître au public lequel il doit avoir à faire comme grammairien. Nous renvoyons le lecteur à la note de M. McDonald, dont les études spéciales font un juge compétent en cette matière. —Journal de Québec.

A. M. Charles Gosselin, Monsieur, J'ai lu le manuscrit de votre "Petit traité de Grammaire Anglaise à l'usage des Ecoles primaires," et je crois pouvoir vous dire avec vérité qu'en le publiant vous rendez service et aux maîtres et aux élèves. 14 octobre, 1847. R. MACDONALD.

PROSPECTUS DE L'AUTEUR. De toutes les exigences auxquelles nous assujétit de plus en plus, chaque jour, notre position sociale, l'une des plus impérieuses est sans contredit l'étude de la langue anglaise; se refuser à cette étude c'est renoncer, de suite et de cœvo, à son avenir. Prendre la peine de démontrer cette vérité c'est vouloir démontrer un axiome. Ainsi mon unique intention est d'offrir au public un travail qui facilite cette étude et qui la rende plus abordable aux jeunes intelligences que les livres actuellement en usage dans les écoles de ce pays.

L'expérience de plusieurs années d'enseignement, mes rapports constants avec des enfants d'âges, de caractères et de dispositions divers m'ont convaincu, que les grammaires anglaises que l'on met entre leurs mains sont généralement trop au-dessus de leur portée; et qu'ainsi elles ne répondent pas à leur besoins; la phraseologie est en ou trop recherchée ou trop obscure. Ce sont pour eux des mots vides de sens, des phrases auxquelles ils n'attachent aucune idée, le tout étant, en outre, noyé dans une masse d'exceptions et de remarques, qui, comme un lourd fardeau, égarant les intelligences encore faibles et débiles, et finissant souvent par y laisser la confusion, et puis le dégoût.

Ce défaut, dont n'est exempté à peu près aucune de nos grammaires, m'ayant frappé de bonne heure par les obstacles qu'il me créait chaque jour, dans l'enseignement, je crus qu'il était possible de le faire disparaître, et je travaillai en conséquence. Me défiant de mes seules forces et de mon propre jugement, devenu intéressé, dans un travail si petit en apparence, mais difficile en réalité, j'ai consulté les grammaires de plus de réputation et j'en ai extrait et simplifié, dans l'expression, les principes et les règles qui y sont comme perdus, pour en faire un petit code grammatical aussi peu volumineux, et aussi substantiel que possible, afin de soulager la mémoire des enfants tout en leur donnant beaucoup à apprendre. Ce travail fait, je l'ai soumis à des personnes capables d'en porter un jugement sain et impartial, j'ai invoqué l'autorité de personnes dont la lumière et le désintéressement sont au-dessus de tout soupçon et dont la sincérité ne saurait être mise en doute. Des paroles d'encouragement et même d'approbation sont tombées de leurs lèvres; mon travail tout abrégé et tout imparfait qu'il puisse être, leur a paru propre à rencontrer les besoins de l'enseignement élémentaire, et de nature à être utile également aux instituteurs et aux élèves. Parmi ces personnes je me permettrai de citer le nom de M. McDonald, le ci-devant rédacteur du *Canadien*, dont la science et la sincérité ne seront contestées par personne; et ce monsieur a bien voulu m'honorer d'une note d'approbation.

Appuyé d'un tel témoignage, j'ose espérer que mon humble travail rencontrera un accueil bienveillant chez mes compatriotes et surtout parmi les amis de l'éducation. CHARLES GOSSELIN.

TRAITE ÉLÉMENTAIRE DE CALCUL DIFFÉRENTIEL ET DE CALCUL INTÉGRAL.

LES amis de l'éducation qui désirent voir les jeunes Canadiens s'adonner de plus en plus à l'étude des sciences et y faire de progrès, sont invités à souscrire à cette œuvre, qui contiendra environ 100 pages in-8 et une planche de figures. Dans le cas où le nombre de souscripteurs se trouverait suffisant, on ferait suivre l'ouvrage d'un Traité Élémentaire de Géométrie Analytique. L'ouvrage coûtera entre 3 à 4 chelins. Des listes de souscripteurs sont déposées à la librairie d'Augustin Coté et Cie. près de l'Archevêché, chez M.M. Crémazie, libraires, rue de la Fabrique, et à Montréal aux bureaux des Melanges.

L'Avenir, JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en constitution de jeunes gens. L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance. On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 24 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourie, agent.